

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 1^{ER} JUIN 2017

N° 2017-06-01

L'an deux mille dix-sept, le premier juin à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze mai deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 17
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 19 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 28
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**15 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Roger DIDIER à Gérard TENOUX, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Pierre COMBES, Myriam HUGUES

Invité présent

Laurent HARO

Invitée excusée

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 15 heures.
Monsieur Valery LIOTAUD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Election d'un(e) Vice-président(e) délégué(e) au Paysage, à l'Urbanisme et aux Patrimoines

- ◆ Vu la délibération n° 2016-02-01 du Bureau Syndical du 8 avril 2016
- ◆ Vu la délibération n° 2016-05-01 du Bureau Syndical du 15 juin 2016

La Présidente expose :

L'article 15 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales prévoit l'élection par le Bureau Syndical de 11 Vice-présidents au plus, sur proposition du Président.

Le Bureau Syndical a choisi d'en élire 9, par délibérations du 8 avril 2016 et du 15 juin 2016.

Suite à la réforme territoriale des communautés de communes adhérentes au Syndicat Mixte du Parc, le poste de Vice-président délégué au Paysage, à l'Urbanisme et aux Patrimoines, précédemment occupé par Michel Rolland, délégué communautaire de la communauté de communes du Serrois, est vacant.

La Présidente propose donc d'élire un(e) Vice-président(e) délégué(e) au Paysage, à l'Urbanisme et aux Patrimoines.

Le scrutin uninominal à deux tours se déroule à bulletin secret. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second.

Est élu à l'unanimité :

Nom	Prénom	Fonction
ROLLAND	Michel	Vice-président délégué au Paysage, à l'Urbanisme et aux Patrimoines

Le Bureau Syndical,

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette élection.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ